

2. À l'instigation du Canada, une rencontre d'experts scientifiques internationaux doit se tenir à Bruxelles du 13 au 17 septembre. On y évaluera tous les aspects du problème que présente le nématode du pin ainsi que les véritables risques de transmission.
3. Il a été convenu qu'il fallait intensifier les efforts en vue de diversifier le marché et d'améliorer les installations de séchage de l'industrie. L'Agence de promotion économique du Canada Atlantique a aidé à financer la construction de vingt nouveaux fours dans les provinces de l'Atlantique ces dernières années.
4. Après consultation de l'industrie, le ministère des Ressources naturelles et Agriculture Canada ont produit un manuel des spécifications du traitement thermique et publié une liste des organismes d'essais accrédités par le gouvernement. Le ministère des Ressources naturelles offre le concours d'experts techniques pour la mise en oeuvre d'un programme de traitement thermique.
5. L'envoi d'une mission politique en Europe pour faire avancer la cause du Canada a été évoqué. Il a été convenu que l'idée n'était pas sans mérite, mais qu'il était préférable d'attendre d'avoir du neuf à proposer, par exemple les conclusions du groupe d'experts scientifiques.
6. Le gouvernement fédéral communique régulièrement à l'industrie et aux provinces un résumé de la situation.

Je suis très conscient des répercussions économiques de la décision européenne sur la Nouvelle-Écosse. J'ai rencontré M^{me} Diana Blenkhorn, du Maritime Lumber Bureau, qui n'a pas manqué de souligner les importantes implications commerciales de ce dossier pour le Canada. Nous allons continuer de collaborer étroitement avec l'industrie et les provinces afin de maintenir et de garantir l'accès au marché européen de nos producteurs de bois d'oeuvre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, les assurances de ma considération distinguée.

Tom Hockin